



ANIMATION du réseau des juges et des pilotes « MAQUETTES »

Visioconférence des 26 et 28 octobre 2024 – 20h à 22h

Format: visio via Google-Meet

Présentation

Jean-Luc FOLIGUET

Julien DAUTREPPE

Luc MENEGUZ

Didier PABOIS

ORDRE du JOUR

1. Actualités

- **Composition du GT**
- **Évènements clefs 2025**

1. Évolution des règlements maquettes nationaux,

1. Formations pour les juges en 2025.

Le Groupe de Travail Maquettes

Référent
handicap

Léo
DERACHE

Luc
MENEGUZ

Responsable du GT
Relations FFAM,
évolutions réglementaires,
organisation générale.

Olivier
MAUGEARD

Animateur et chef
d'équipe de
France

"Equipe F4"

Formation et
animation des
juges
Relations avec
les modèles
indoor

Jean Luc
FOLIGUET

Didier
CERVERA

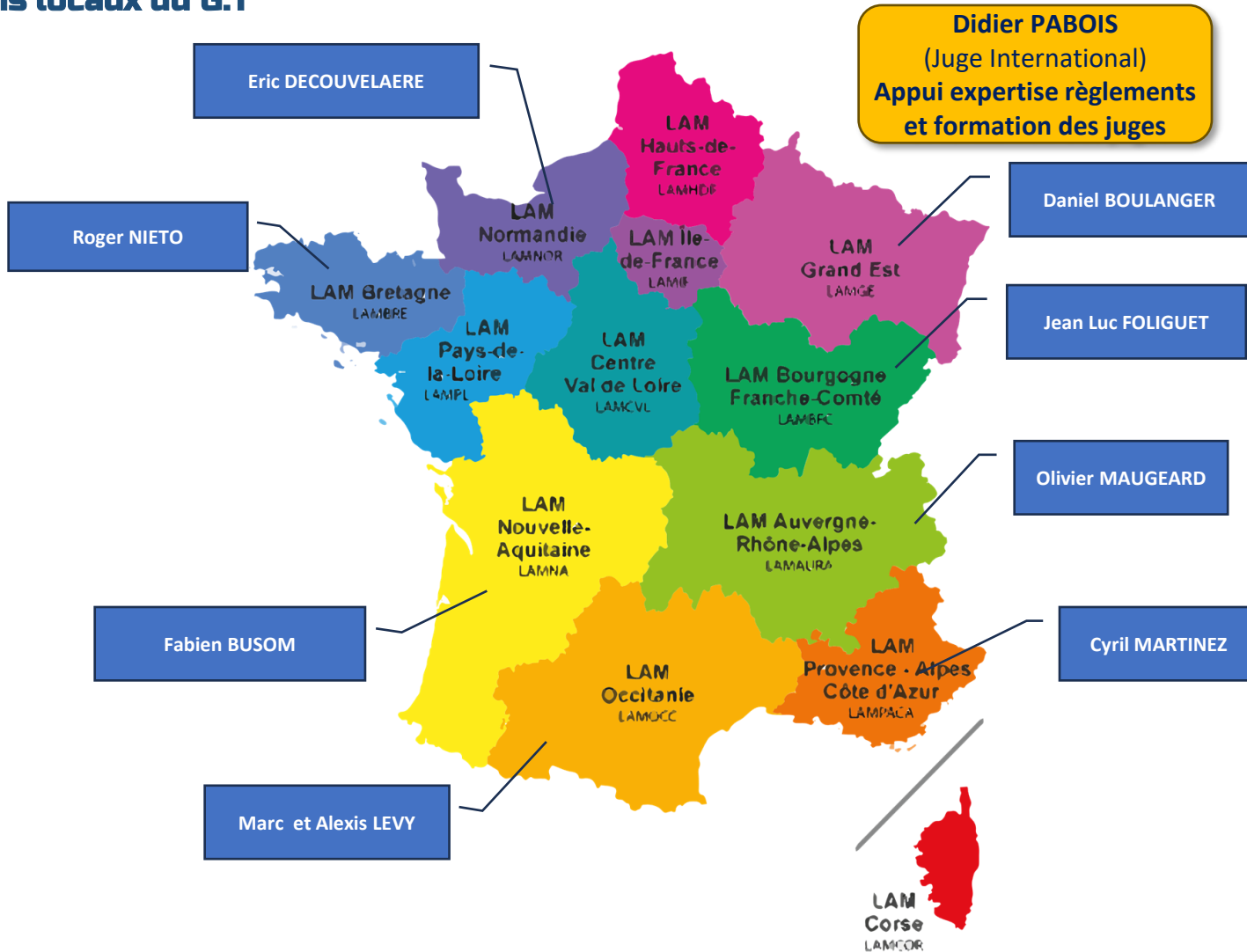
Communication
et promotion.

Julien
DAUTREPPE

Expert hélicoptères et
appui à Jean-Luc pour les
formations de juges.



Les relais locaux du G.T



Le GT s'appuie sur des experts autant que nécessaire.

NOTRE AMBITION pour LA MAQUETTE



Augmenter le nombre de concours et le nombre de participants.



Garantir le maintien en compétence des juges, recruter.



Améliorer la communication pour augmenter l'attractivité de la maquette.



Animer l'équipe de France, préparer le championnat du monde 2026.



Organiser en 2025 une rencontre fédératrice de maquettistes (hors concours)



Dates clefs 2025



Le calendrier 2025 est à retrouver sur le blog Maquette de l'internet FFAM,

Il est enrichi au fur et à mesure de l'enregistrement des concours sur le site fédéral et de notre connaissance des rencontres.



Ce que nous avons d'ores et déjà obtenu :

L'assouplissement des critères d'éligibilité pour la participation au CDF :

- Réduction de 3 à 2 du nombre de concours de maquettes auxquels un pilote doit participer l'année N pour être éligible au CDF N+1 (et sans distinction entre F4C et F4H)



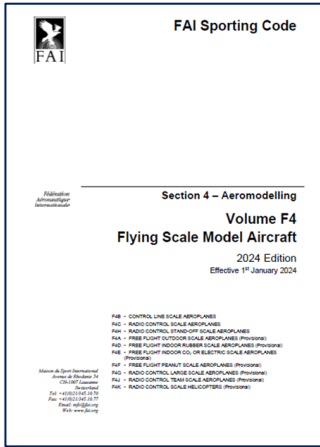
*C'était une attente forte des pilotes, et de longue date.
Venez nombreux au CDF 2025 pour pérenniser cette décision !*

L'assouplissement du règlement compétition :

- En absence d'un nombre suffisant de juges nationaux, possibilité pour un juge agréé de juger en Championnat de France en catégorie "Nationale" sous réserve de son volontariat et d'une pratique minimale dans l'année,
- Réduction de la durée (2 ans à 1 an) pour qu'un juge puisse passer d'agréé à national.

Pourquoi faire évoluer les règlements nationaux ?

RÈGLEMENT INTERNATIONAL



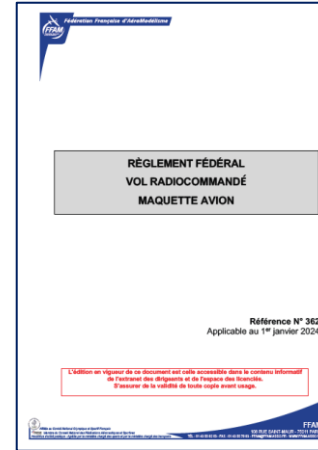
Masse maxi du modèle, contenu du dossier statique, liste des figures,...



Organisation des concours
Composition Jury, ...
Qualification des 3 juges
Jugement statique
Jugement des vols



RÈGLEMENT NATIONAL



Masse maxi du modèle, dossier statique allégé, liste des figures,...



Organisation des concours
Jury...
Jugement statique allégé
Jugement des vols



CONCOURS INTERNATIONAUX



CONCOURS FÉDÉRAUX



- ?
- 3 juges Jugés CIAM
 - Dossier statique complet
 - Durée statique illimitée
 - Réclamations écrites
 - 30€ par réclamation
 - 3 membres de jury
 - ...

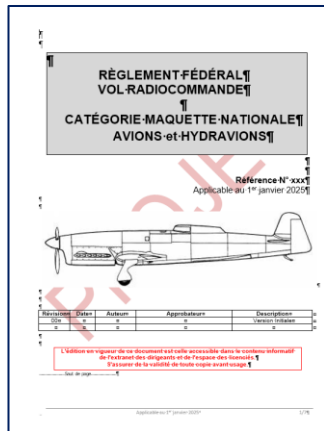
- 2 juges
- Dossier statique sommaire
- Jugement statique 5 min

Les règlements nationaux contenaient trop de paragraphes issus du règlement « F4 » et qui n'avaient pas été simplifiés.

Comment les faire évoluer ?

Nous avons scindé les contenus

3 RÈGLEMENTS NATIONAUX (Avions/Planeurs/Hélicoptères)

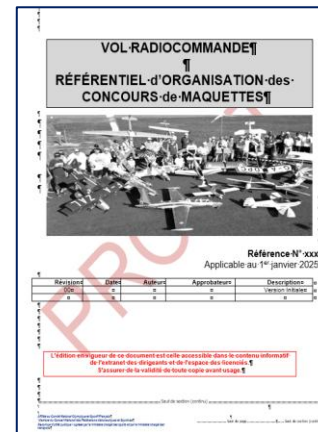


Masse maxi du modèle, dossier statique allégé, liste des figures,...



Document allégé orienté «pilotes et juges»

1 RÉFÉRENTIEL d'ORGANISATION des CONCOURS de MAQUETTES



- Nombre et qualification des juges,
- Type et nombre d'appareils accueillis,
- Modalités d'inscription
- Validation d'une compétition, etc.



Document orienté « organisateurs et juges »

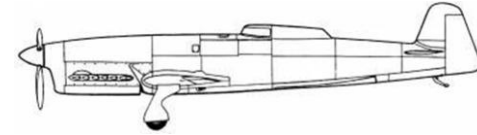
Ce format permet :

- D'alléger les règlements nationaux, contribuant à les rendre moins complexes,
- D'éviter une mise à jour fastidieuse quand celle-ci ne concerne qu'un des 2 volets sur les 2 ,
- De développer le volet « organisateur » pour donner à ceux-ci toutes les informations dont ils ont besoin.

Nos objectifs pour les règlements:

- Clarifier, simplifier, compléter.

RÈGLEMENT NATIONAL AVIONS: CE QUI CHANGE



1. GÉNÉRALITÉS

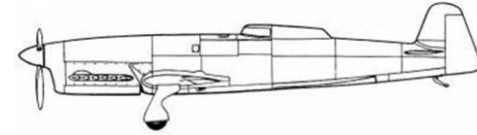
§ 1.4 Création d'une classe « Nationale grands modèles » ≤ 20 kg en complément de la classe standard (≤ 15 kg).

C'est l'équivalent de la catégorie F4G mais avec les règles nationales moins contraignantes. Facilite l'accès aux pilotes de grands modèles.

§ 1.4 Création d'une classe « Nationale duo ».

C'est l'équivalent de la catégorie F4J mais avec les règles nationales moins contraignantes. Destinée aux maquettes construites par un modéliste qui en confie le vol à un autre pilote.

RÈGLEMENT NATIONAL AVIONS: CE QUI CHANGE



2. ÉPREUVE STATIQUE:

§ 2.2 Temps du jugement statique: pas moins de 5 min, pas plus de 6 min. (en remplacement de « l'épreuve statique est aussi réduite que possible »).

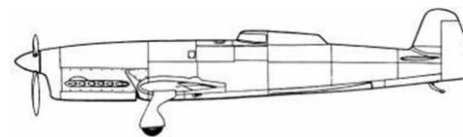
Traiter le jugement statique en 2 min est décourageant pour les pilotes, pour qui valoriser leur modèle est important. Toutefois il n'est pas attendu une évaluation hyper détaillée et elle ne doit pas dépasser 6 min pour favoriser les vols.

§ 2.3 Révision de la grille d'évaluation statique.

Meilleure valorisation de l'aspect "maquette" par l'ajout de 2 critères (complexité, réalisme). Cela répond à une demande formulée par les pilotes (notamment au CDF) et valorise le rôle du juge.

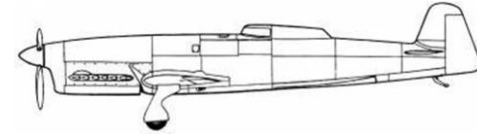
La note statique représente toujours 20% de la note finale.

RÈGLEMENT NATIONAL AVIONS: CE QUI CHANGE



RUBRIQUE	NOTE	CRITÈRES
ORIGINE du MODÈLE	1-Note (entre 1 et 10)	1 MODELÉ DÉJÀ-ASSEMBLÉ (Kit de type RTF, BNF, PNP) ou maquette existante issue d'un rachat, sans apport d'améliorations
		1,5 à 2,5 MODÈLE DÉJÀ-ASSEMBLÉ (Kit de type RTF, BNF, PNP) ou maquette existante issue d'un rachat avec apport d'améliorations (Ex: pilote, marquages, ...)
		3 à 4 MODÈLE A-ASSEMBLER (Kit ARF) sans apport d'améliorations
		4,5 à 5,5 MODÈLE A-ASSEMBLER (Kit ARF) avec apport d'améliorations (Ex: pilote, marquages, ...)
		6 à 7 KIT ou Short-Kit (Assemblage d'après un plan)
		7,5 à 8,5 Plan acheté ou dessiné par le constructeur. Découpage et assemblage des pièces, marquages, décorations, réalisés par le constructeur, avec une large utilisation de composants du commerce
		9 à 10 Plan dessiné par le constructeur. Découpage et assemblage des pièces, marquages, décoration, réalisés par le constructeur, avec une utilisation limitée d'articles du commerce (Moteur, accus, radiocommande...)
COMPLEXITÉ	1-Note (entre 1 et 5)	Biplan vs monoplan, train rentrant vs train fixe, multimoteurs vs monomoteur, teintes multiples vs couleur monochrome, présence de mats, haubans, antennes, etc.
RÉALISME	1-Note (entre 1 et 5)	Respect global des formes et qualité de la finition et des détails, (Absence d'erreurs grossières: roues trop grosses, train trop écarté ou angles non respectés, dièdre incorrect, fuselage trop large, trop fin etc. Présence et finesse des détails, état de surface, finesse de la peinture, des marquages, liserés, vieillissement.)
	Note Finale (Entre 1 et 20)	

RÈGLEMENT NATIONAL **AVIONS**: CE QUI CHANGE



3. ÉPREUVE de VOL:

§ 3.1 Ajout d'une mention sur la possibilité de décaler l'axe de présentation en raison de l'ensoleillement,

§ 3.1 Ajout de la notion de plan de sécurité,

§ 3.1 Ajout de la possibilité de décollages/atterrissages « dans le vent », pouvant amener à franchir le plan de sécurité avec l'autorisation des juges,

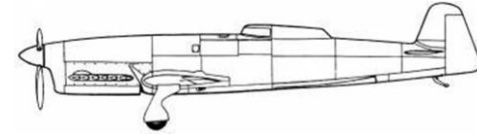
§ 3.1 Motoplaneurs: classés en catégorie avion si leur moteur est fixe et tournant, sinon en catégorie planeur :

Un planeur à moteur rétractable pouvait participer en catégorie avion, il nous paraît plus adapté qu'il participe en catégorie planeur.

§ 3.7 Ajout d'un paragraphe expliquant comment choisir ses figures :

Ce n'est pas un simple empilage de figures; l'objectif est d'obtenir un programme dynamique et cohérent avec les capacités de l'avion réel.

RÈGLEMENT NATIONAL AVIONS: CE QUI CHANGE



3. ÉPREUVE de VOL:

§ 3.8 Jugement en vol:

❑ Réduction de 8 à 6 du nombre de figures optionnelles :

*Lève la contrainte de l'autonomie pour les modèles électriques, favorise la réalisation de 3 vols plutôt que 2, réduit le stress lié au niveau de concentration nécessaire à un vol long, **introduit plus de rythme et moins d'attente entre concurrents**,*

❑ Réduction du coefficient du décollage, de l'approche et de l'atterrissage de 10 à 8:

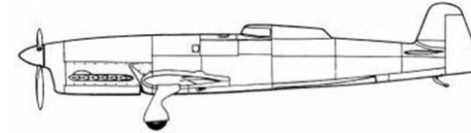
*Ces figures sont certes délicates mais l'écart avec les figures obligatoires et optionnelles nous a semblé trop important, certaines d'entre-elles étant également difficiles à réaliser. **Abaisser à 8 rend ces coefficients cohérents avec ceux du F4***

❑ Simplification du critère « réalisme du vol » (1 seule note au lieu de 3)

§ 3.9 Figures optionnelles:

Précisions apportées sur la réalisation du renversement et sur la réalisation du huit paresseux.

RÈGLEMENT NATIONAL AVIONS: CE QUI CHANGE



Avant

Figure	K
Décollage	10
Figure 1	5
Figure 2	5
Figure 3	5
Figure 4	5
Figure 5	5
Figure 6	5
Figure 7	5
Figure 8	5
Approche et Atterrissage	10
Réalisme en vol	
Bruit du moteur (volume et timbre)	6
Vitesse de la maquette	8
Stabilité et réglage – Douceur en vol - Élégance	6
Total coefficients	80
La notation maximum en vol sera de 800	

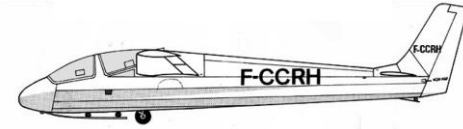
Après

JUGEMENT EN VOL CATEGORIE NATIONALE AVION/HYDRAVION	K
Décollage	8
Figure N°1	5
Figure N°2	5
Figure N°3	5
Figure N°4	5
Figure N°5	5
Figure N°6	5
Approche et atterrissage	8
Réalisme de la présentation	10

Le nombre maximum de points d'un vol est de $10 \times 56 = 560$ points soit 80% du score total vols+ statique .

RÈGLEMENT NATIONAL **PLANEURS**: CE QUI CHANGE

(* autre que les modifications reprises du règlement Avion)



2. ÉPREUVE STATIQUE

§ 2.2 Notation statique: précision sur la notation du réalisme (moteurs/hélices)

Les critères d'évaluation sont identiques à ceux des avions (origine du modèle, complexité, réalisme)

3. ÉPREUVES de VOL:

§ 3.8 Révision des coefficients :

- Suppression du critère « réalisme de l'atterrissage »: les 3 critères approche, atterrissage, réalisme de l'atterrissage pesaient 30% du total. C'est beaucoup:

Ré-équilibrage des coeff

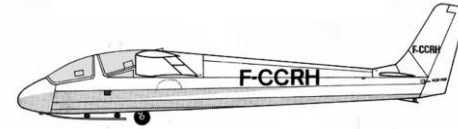
- Le critère « réalisme du vol » qui comprenait 3 sous items est simplifié avec une seule note au lieu des 3.

§4.1 Un motoplaneur ne peut pas remettre en route son moteur une fois la mise en altitude terminée (sauf besoin de sécurité)

4. DESCRIPTION DES FIGURES DE VOL

- Tous les schémas descriptifs des figures ont été repris

RÈGLEMENT NATIONAL PLANEURS: CE QUI CHANGE



Avant

Figure	K
Décollage	8
Mise en altitude	6
Figure 1	6
Figure 2	6
Figure 3	6
Figure 4	6
Approche (PTU ou PTL)	6
Atterrissage	8
Réalisme en vol	
Vitesse de la maquette	6
Stabilité et réglage - Douceur en vol - Élégance	6
Réalisme de l'atterrissage	6
Total coefficients	70

¶ La notation maximum en vol sera de 700

Après

JUGEMENT en VOL / CATÉGORIE NATIONALE PLANEUR/MOTOPLANEUR	K
Décollage	8
Mise en altitude	6
Figure N°1	5
Figure N°2	5
Figure N°3	5
Figure N°4	5
Approche et atterrissage	12
Réalisme de la présentation	10

¶ Le nombre maximum de points d'un vol est de 10*56 = 560 points soit 80% du score total vols + statique. ¶

RÉFÉRENTIEL d'ORGANISATION des CONCOURS: DOCUMENT NOUVEAU



1. ORGANISATION GÉNÉRALE

§ 1.2 Organisateur du concours *Joue le rôle de Directeur de la Compétition*

§ 1.2 Suppression du jury (hormis pour le CDF) *L'organisateur du concours gère les éventuelles réclamations*

§ 1.2 Suppression de l'exigence de 30€ pour déposer une réclamation, qui n'a pas d'obligation d'être écrite,

§ 1.3.1 Qualification des juges: le niveau de qualification des juges est précisé *N'était pas défini. A minima 1 agréé + 1 stagiaire. Les appareils F4 sont évalués par les juges les plus qualifiés et en priorité par les juges nationaux*

§ 1.3.2 Ajout d'un paragraphe relatif au défraiement des juges *Conforme à la procédure "FFAM-06" qui définit les règles en vigueur*

§ 1.5 Types d'appareils: mise en conformité avec le nouveau règlement national maquette avec l'ajout d'une classe « grands modèles » et d'une classe "duo"

§ 1.6 Suppression de la limitation à 1 modèle par concours (mais toujours 1 seul modèle par catégorie, et impossibilité pour un pilote inscrit en F4 de participer en national)

RÉFÉRENTIEL d'ORGANISATION des CONCOURS: DOCUMENT NOUVEAU



2. DÉROULEMENT d'UN CONCOURS

§ 2.1 Durée du jugement statique en F4C borné à 45 min *L'absence de limite dans le règlement international est difficilement concevable dans un concours local limité à une journée*

§ 2.2 L'ordre de passage en vol est établi par l'organisateur du concours (et plus par tirage au sort)
 Gain de temps

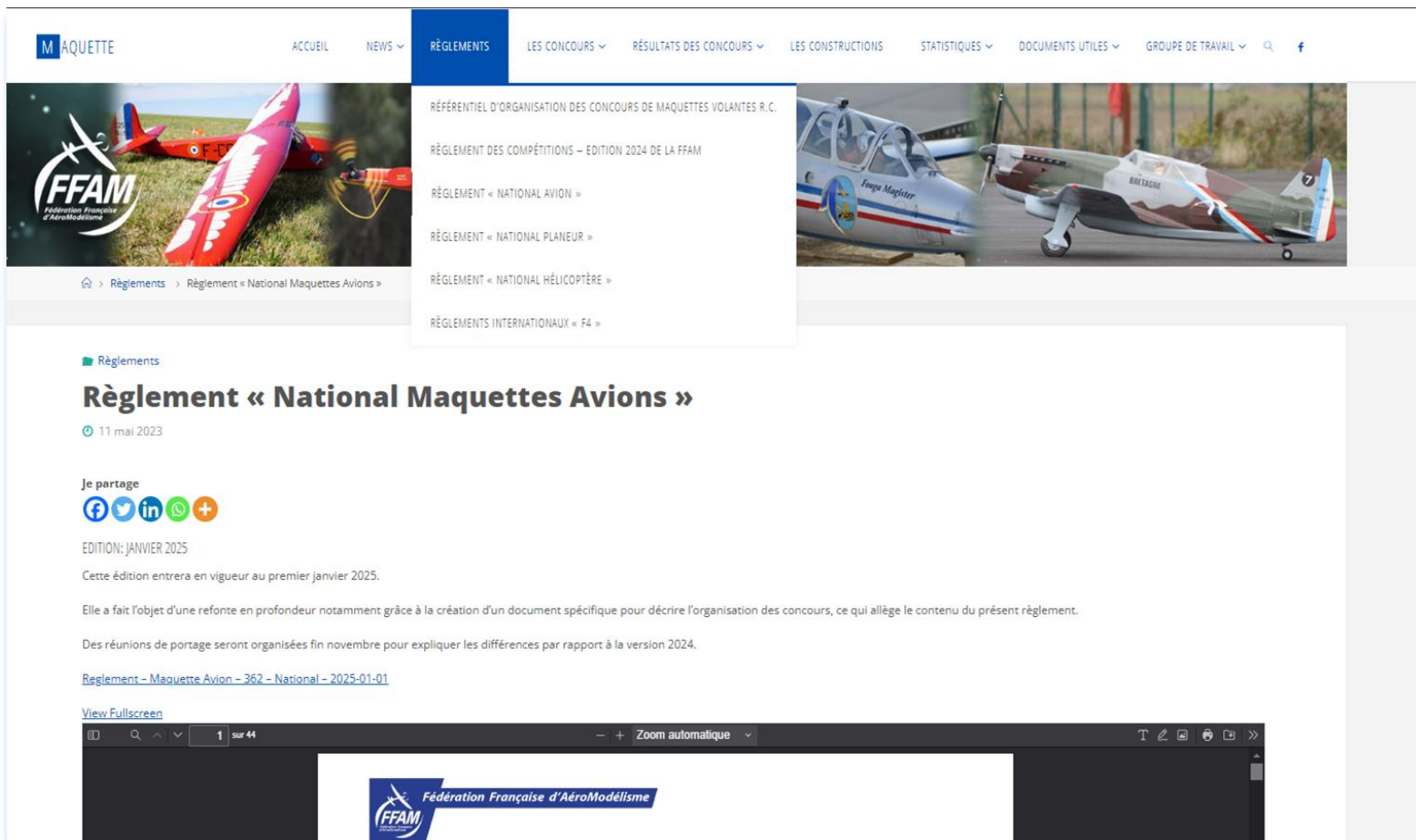
§ 2.4 Validation d'une compétition: en dessous de 5 pilotes recommandation forte de reporter le concours *Devrait éviter des concours ou les juges sont plus nombreux que les pilotes*

§ 2.4 Ajout d'une exigence de réaliser le jugement statique + au moins vol pour que le concours soit comptabilisé à son pilote *Aucune exigence n'existait jusqu'alors*

ANNEXE B:

Suppression de la déclaration du concurrent (maintenue pour les appareils F4) *Était très rarement exigée et/ou présentée en catégorie nationale. Un échange oral avec le concurrent suffit dans le temps imparti (entre 5 et 6 min)*

Où trouver ces documents ? Sur le blog.



The screenshot shows the FFAM website's navigation menu with 'RÈGLEMENTS' selected. A dropdown menu lists various regulations: RÉFÉRENTIEL D'ORGANISATION DES CONCOURS DE MAQUETTES VOLANTES R.C., RÉGLEMENT DES COMPÉTITIONS – EDITION 2024 DE LA FFAM, RÉGLEMENT « NATIONAL AVION », RÉGLEMENT « NATIONAL PLANEUR », RÉGLEMENT « NATIONAL HÉLICOPTÈRE », and RÉGLEMENTS INTERNATIONAUX « F4 ».

The main content area features a blog post titled 'Règlement « National Maquettes Avions »' dated 11 mai 2023. The post includes a 'Je partage' section with social media icons for Facebook, Twitter, LinkedIn, and WhatsApp. The text of the post states: 'EDITION: JANVIER 2025. Cette édition entrera en vigueur au premier janvier 2025. Elle a fait l'objet d'une refonte en profondeur notamment grâce à la création d'un document spécifique pour décrire l'organisation des concours, ce qui allège le contenu du présent règlement. Des réunions de portage seront organisées fin novembre pour expliquer les différences par rapport à la version 2024.' A link is provided: [Reglement - Maquette Avion - 362 - National - 2025-01-01](#). Below the text is a 'View Fullscreen' button and a browser window showing the document viewer interface with a zoom level of 1 sur 44 and the FFAM logo at the bottom.

NOS ACTIONS POUR LES JUGES

Former:

- Mise en place de recyclages en fonction du niveau de pratiques,
- Formations co-animées par des binômes (juge expert + pilote de haut niveau)



4 sessions de formation ciblées sur les juges stagiaires et agréés

LUZY (58) / Luzy Corsair Club

Binôme d'animateurs :

- Compétiteur de haut niveau : Daniel BOULANGER
- Juge national ou Expert: Luc MENEGUZ

COËTQUIDAN (56)/ ASAEC

Binôme d'animateurs :

- Compétiteur de haut niveau : Roger NIETO
- Juge national ou Expert : Didier PABOIS

AIX en PROVENCE (13)/ M.A.C.A.P

Binôme d'animateurs :

- Compétiteur de haut niveau : Marc LEVY
- Juge national ou Expert: Pierre DURAND

PONS (17) /AÉROMODÉLISME PONTOIS

Binôme d'animateurs :

- Compétiteur de haut niveau : Fabien BUSOM
- Juge national ou Expert: François FERMAUT



1 session de formation destinée aux juges Internationaux et Nationaux,

JONAGE (69)

Binôme d'animateurs :

- Compétiteur de haut niveau : Marc LEVY ou Roger NIETO ou Daniel BOULANGER (1 nom à confirmer)
- Juge international : Didier PABOIS



Ces projets de formations restent à confirmer et à financer



NOS ACTIONS POUR LES JUGES



Légende
Action réalisée
Action programmée

Recruter:

- S'appuyer sur le groupe des pilotes de haut niveau pour recruter dans leur clubs,
- Relancer avec l'appui de la F.F.A.M les ligues immobiles,
- Améliorer la qualité des tests de passage de juge agréé à national,
- Actualiser la charte de déontologie du juge.

Tracer les pratiques:

- Poursuivre le suivi entamé en 2023 et 2024,
- Envoyer à chaque juge un bilan annuel de sa pratique.

Animer le réseau des juges:

- Au moins 2 visioconférences annuelles sur l'actualité de la maquette en complément des éventuelles formations.



**Merci de votre
attention !**



**REJOIGNEZ-NOUS
SUR FACEBOOK**